

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1939-1940)
Heft: 1

Rubrik: Mitteilung des Zentralvorstandes = Communications du Comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

témoignage pour sa conduite pleine de tact et de compréhension. Lorsque des visiteurs me trouvaient au travail, ils se tenaient généralement à une distance respectueuse, souvent ils ne parlaient qu'à voix basse, mais témoignaient un grand intérêt à mes explications techniques, qu'ils suivaient avec une visible gratitude. Je ne crois pas que ce travail en public provoquera, comme vous le prétendez « encore davantage d'appréciations erronées sur l'art et les artistes », bien au contraire. Votre attitude présomptueuse envers le peuple suisse — auquel du reste nous appartenons tous — et dont vous sous-estimez vraiment par trop l'intelligence, serait bien plutôt propre à provoquer ce que vous craignez ! Il ne saurait être question de « sanctionner une manière d'importuner les artistes » car, 1^o ceux de nos collègues qui se sont mis à la disposition de l'E. N. ne considèrent pas les spectateurs comme des importuns, et 2^o ce n'est en général qu'après y avoir été invités que ceux-ci s'approchent davantage. Mais alors ils disent, et avec raison : « Voilà, à l'E. N. le public peut au moins voir de près comment travaille un artiste se mettant exceptionnellement à sa disposition ; il peut lui poser des questions sans encourir une rebuffade ! » Peut-être qu'une indiscrete petite madame s'exclamera : « Alors c'est ainsi que cela se fait, ce n'est *que cela* ! » Alors je répondrai tout tranquillement : « Oui, ce n'est *que cela* », mais un sourire entendu apparaîtra sur le visage des spectateurs, nos regards se croiseront et l'un d'eux dira : « oui, oui, mais encore faut-il s'y connaître ! » Conrad-Ferdinand Meyer, dont la rue longeant les ateliers porte le nom, disait dans l'un de ses poèmes :

Que puis-je faire pour mon pays
 Avant le repos de la tombe ?
 Que lui donner qui échappe à la mort ?
 Peut-être un mot, peut-être un chant,
 Une douce petite lumière !

Chers collègues, je me souviens avec joie de la visite d'un brave Confédéré, un Suisse venu de l'étranger qui, apprenant que je n'étais pas salarié par l'E. N. pour mon travail, déclara n'être pas en mesure de faire un achat, mais tirant sa bourse, il m'offrit une pièce d'un franc ! Ce brave homme avait saisi la portée de notre manifestation confédérale et il se sentait pressé d'y apporter son obole ; qui sait, peut-être était-ce même un Lucernois ?

Salutations patriotiques et amicales, votre

Feldmeilen, en juin 1939.

Eugène ZELLER.

(Trad. A. D.)

Mitteilung des Zentralvorstandes.

Communications du comité central.

Der Z. V. hat Th. Delachaux, Maler in Neuchâtel, Th. Pasche, Maler in Oron und Karl Hännly, Bildhauer in Bern zu ihrem kürzlich begangenen 60. Geburtstag gratuliert.

Hingegen hat er mit Schmerz den im Mai erfolgten Hinschied von Maler Jos. von Moos in Luzern vernommen, der am 12. Januar d. J. das 80. Altersjahr erreichte.

Der Z. V. wurde auch schmerzlich betroffen durch den kürzlichen Hinschiede von Jean Morax, Maler in Morges. (Ein Nekrolog folgt in nächster Nummer). Den Angehörigen spricht er hier die tiefste Teilnahme aus.

Le C. C. a exprimé ses bons vœux à Th. Delachaux, peintre à Neuchâtel, à Th. Pasche, peintre à Oron et Ch. Häny, sculpteur à Berne, qui viennent d'atteindre leur 60^e année.

Par contre, il a appris avec regrets le décès, survenu en mai dernier, du peintre Jos. von Moos, à Lucerne, qui avait célébré, le 12 janvier dernier, son 80^e anniversaire.

Il a été aussi douloureusement frappé par le récent décès de Jean Morax, peintre à Morges (un article nécrologique suivra).

Aux familles en deuil, le C. C. exprime sa sincère sympathie.

Concours de sculpture pour la décoration du Quai Gustave Ador à Genève.

Le jury chargé d'examiner les 11 projets présentés au 2^e concours restreint a procédé au classement suivant :

1^{er} prix et exécution : Henri König, Genève.

2^e prix : Maurice Sarkisof, Genève.

3^e prix : Henri König, Genève.

4^e prix : Ch. Walt, Genève.

5^e prix : Max Weber, Genève.

Unterstützungskasse für schweizerische bildende Künstler.

Dem 25. Geschäftsbericht für das Jahr 1938 entnehmen wir folgendes :

Die ordentliche Generalversammlung des Jahres 1938 fand am 11. Juni 1938 im Kunsthaus in Zürich statt. Die Gesellschaft schweizerischer Maler, Bildhauer und Architekten war vertreten durch ihren Präsidenten, Herrn Blailé aus Neuenburg, und Herrn Bolens aus Binningen. Als Delegierter des Schweizerischen Kunstvereins war Herr Dr. Rippmann anwesend. Die Öffentliche Kunstsammlung Basel war nicht vertreten. Vom Vorstand war nur der Quästor, Herr J. H. Escher-Lang, abwesend. Der Bericht und die Rechnung des Jahres 1937 wurden besprochen und auf Antrag der Rechnungsrevisoren mit dem Ausdruck des Dankes für die Geschäftsführung und die Revisoren einstimmig genehmigt.

Als Rechnungsrevisoren für das Jahr 1938 wurden wiederum mit dem Ausdruck des verbindlichen Dankes die Herren G. E. Schwarz, Zürich, und Martin Couvet, Erlenbach, gewählt.

Das über die 25. ordentliche Generalversammlung aufgenommene Protokoll blieb leider vom Präsidenten ununterzeichnet, da Herr Dr. Schaertlin unerwartet am 21. August 1938 verstorben ist. Nun sind alle drei Männer — Prof. Dr. Hans